

Synthèse des travaux

Dominique Glasman

Professeur émérite de sociologie
Université de Savoie

Comme il s'agissait d'un colloque d'échanges et de production, et donc d'un travail qui est amorcé et appelle un prolongement, je voudrais, dans cette tentative de synthèse, essayer de dire où en est le chantier.

Regard sur le colloque : contexte et déroulement

Contextualiser le colloque

Ce colloque se situe bien entendu, cela a été dit au cours de ces deux jours, dans la continuité des trois précédents colloques organisés par La Bouture, tout en étant en rupture avec eux. Il est également caractérisé par un contexte ; dans ce contexte, dans le moment historique qui est celui que nous vivons, quel sens cela a-t-il de poser la question du « en commun » ?

- Au niveau national, on constate des tendances au repli sur soi, qui amènent à s'interroger sur ce qui est aujourd'hui notre « en commun »
- Au niveau social, des tendances émergent à la constitution d'entre-soi restreints (dont les « communautés fermées » sont un exemple) et à des regroupements de type « clanique », ou au repli dans un individualisme de protection.
- Au niveau familial, se manifeste une volonté des familles qui en ont les moyens de « sauver » leurs enfants, ce qui est compréhensible quand le sentiment monte que le bateau coule ; cela a été dit hier, certaines familles « transforment le service public en service à la personne et en scolarisation à la carte ».
- La doxa de « l'individualisation » est devenue envahissante, semblant tout emporter en matière d'éducation ; on en touche aujourd'hui les limites.

Or, tout ceci a des effets redoutables en termes de « vivre ensemble », mais aussi – et cela peut concerner bien d'autres que celles et ceux qui sont réunis dans ce colloque, en termes économiques : la situation actuelle nous fait subir un gaspillage d'intelligences.

En conséquence, il est temps de penser ou de repenser la question du « en commun », qui ne soit pas crispé sur la défense de ce qui était et a pu peu ou prou fonctionner dans une autre configuration socio-historique, mais qui au contraire ouvre sur un avenir à construire en fonction du contexte présent. Construire un « en commun » comme visée éducative et comme principe d'action, comme dit le titre du colloque, c'est porteur d'enjeux tant en termes de philosophie politique (pourquoi, et quel « en commun » ?) qu'en termes pédagogiques (« comment ? »).

Ce colloque est un moyen de s'interroger sur ce que nous avons à faire ensemble

Au sein du C4R, entre les institutions et les professionnels qui le constituent. Car on butte aujourd'hui au fond des impasses où nous enferme l'absence d'une pensée du « en commun ». Nous avons besoin d'une pensée du « en commun » pour avancer dans la prise en charge des jeunes en rupture... mais peut-être aussi des autres jeunes qui, à bien des égards, sont eux aussi enfermés dans les impasses de l'individualisme. Le colloque voulait donc tenter d'élaborer la signification de l'introduction du terme, du thème, de la visée du « en commun ». Penser le « en commun », pour agir, pour construire, pour analyser les erreurs et pour les surmonter, pour inventer.

Déroulement du colloque : notre travail de production

Il faut s'en réjouir et en remercier tous les participants : chacun a « joué le jeu » en acceptant cette contrainte féconde de considérer le colloque et, en particulier, les ateliers, comme un moment de production collective. Les animateurs, les personnes qui ont présenté et analysé des expériences, les « écrivains » qui se sont attachés à la prise de notes, les participants aux ateliers qui ont accepté de demeurer tout-au-long des deux jours dans le même atelier comme gage de continuité et d'efficacité, ont ainsi permis que du temps soit utilement consacré à l'échange et la production, avec le sentiment que c'était là, dans les ateliers, que ça se passait.

Je vais donc m'appuyer sur ce que j'ai pu entendre ou apprendre de ce qui a été dit en atelier, comme sur ce qui a été dit en plénière ou vu dans le film que nous avons vu hier soir. Et, bien sûr, je ne vais pas citer les auteurs des propos en atelier ou en plénière, pour essayer de rassembler ce que je considère comme des matériaux qui ont été mis en commun. En assumant, bien entendu, le caractère « subjectif » d'une synthèse, que d'autres proposeraient sans doute différente de celle que je présente ici.

Des notions et des distinctions à retenir de ce colloque

Des notions que nous avons travaillées

Un ensemble autour de l'idée d' « individu »

Nous avons distingué « individualisation » et « individuation ».

« Individualisation » renvoie à l'idée de prise en charge de chacun (jeune, élève) dans sa singularité. Ce mouvement peut à la fois être très utile et fécond, ne serait-ce que parce qu'un accompagnement individualisé, par exemple, permet de « réparer » des élèves ou des jeunes meurtris par leur expérience scolaire, et leur permet alors d'intégrer un collectif. Mais elle ne peut pas être vue comme la solution si elle exclut la dimension collective des apprentissages et des expériences.

« Individuation » évoque la capacité que se construit le jeune à prendre de la distance, à se « dé-fusionner », à s'émanciper de certaines appartenances et à choisir d'autres appartenances. L'individuation passe par une inscription dans un collectif.

« Personne » : à partir du moment où l'on prend du pouvoir sur sa propre vie et son propre environnement, on se situe comme une personne.

« Sujet » : ce terme renvoie au pouvoir (au double sens de capacité et d'autorisation) de dire « je » au sein d'un groupe.

Un ensemble autour de l'idée de « groupe »

Le « groupe » voire l' « entre-soi » peut constituer un refuge, et à ce titre être rassurant, et donc utile. Mais il peut aussi être enfermant, ou excluant.

Le « collectif » : un jeune, un élève, peut se construire, se reconstruire, au sein d'un collectif. Une élève, hier dans le film, disait « avant, je ne pouvais pas me révolter, ici je peux me révolter » : le collectif constitué par l'établissement dans lequel elle avait choisi de reprendre ses études (le CLEPT) lui avait progressivement permis de dire « je » et d'exprimer son désaccord.

C'est au sein d'un collectif que s'imagine et s'élabore un « en commun », ça ne peut pas être l'œuvre d'un individu.

« En commun » : Il se pense et émerge dans une élaboration collective, la critique, l'opposition, le débat. Il concerne chacun en même temps qu'il le dépasse. D'une certaine manière, l' « en commun » est une condition nécessaire (pas forcément suffisante) de l'égalité : participer à l'élaboration d'un « en commun » fait de nous des égaux. Ce qui signifie aussi que, dans cette élaboration, les différences sont mobilisées comme des ressources plutôt que comme des obstacles ou des problèmes. Dans un établissement scolaire, c'est parfois l'absence d'un « en commun » (entre adultes, ou entre adultes et élèves) est source de décrochage.

« Partenariat » : est-ce un terme synonyme de « en commun » ? Certes, il y a un cousinage entre les notions. Cependant, la notion de « en commun » va plus loin. En effet, le partenariat est souvent mis en œuvre en veillant à ce que « chacun reste dans son rôle », on se partage les domaines d'intervention sans empiéter sur les « plates-bandes » des partenaires ; mais, ce faisant, les jeunes pris en charge peuvent se voir exposés à des demandes non seulement répétées (il faut « raconter sa vie » ou son parcours à chacun des partenaires), mais aussi, parfois, contradictoires (la logique de chacun des partenaires étant distincte de celle des autres). Et puis, le partenariat renferme le risque de l'externalisation des difficultés : on évacue les élèves ou les jeunes en difficulté vers d'autres, vers des dispositifs externes ou internes (à l'établissement, à la structure), ce qui dispense de poser certains clairement problèmes puisqu'il semble exister une solution ; c'est une telle externalisation que cherche à éviter une organisation comme « Le fil continu ».

Quelques notions ont émergé, qui paraissent autant de conditions dans la construction d'un « en commun ».

« Confrontation » : le débat, le « dissensus » (Cynthia Fleury), sont des conditions du « en commun » ; celui-ci ne se fonde pas sur un consensus, encore moins sur un consensus plus ou moins mou dont la seule vertu serait de s'économiser la peine (dans tous les sens du terme) du désaccord qui pousse à aller plus loin. L'important est de parler de ses conceptions, de ses pratiques, tenter de préciser sur quel soubassement normatif, déjà existant ou élaboré en commun, on s'appuie dans l'accomplissement de ses missions.

« **Réciprocité** ». Quand il s'agit de réinterroger le rôle de chacun - rôle qui n'est plus considéré comme l'intangible « donné » des situations institutionnelles ou des histoires professionnelles -, quand il s'agit de « sortir des clous », une condition est d'accepter d'être interpellé et questionné, les uns par les autres et les autres par les uns.

La « parole » (plutôt que la violence : on « pose les armes » et on parle). La parole des jeunes est une parole à entendre, ce qui suppose à la fois de disposer d'instances dédiées (groupe de base, assemblée générale...) et d'une acceptation à ce qu'elle émerge en toute circonstance. Il importe tout autant d'en faire quelque chose, de cette parole, dont il serait grave qu'elle ne débouche sur aucune prise en compte.

La parole des professionnels entre eux peut être libérée, dans l'écoute mutuelle, en explicitant ce que l'on fait.

Le « temps » : accepter l'idée que la construction d'un « en commun », qui n'est pas donné, exige du temps, le temps nécessaire à la confrontation féconde (elle ne l'est pas d'emblée), un temps d'accès à la parole (au sens de pouvoir la prendre, et tout autant de pouvoir entendre celle des autres).

« Solidarité » : **celle-ci, on le souligne peu, fait couple avec la notion d' « autonomie », très souvent évoquée** – et nul ne s'en plaint – comme un des buts majeurs de l'éducation aujourd'hui. Mais autonomie n'est pas déliaison. Ce couple « solidarité »-« autonomie » peut s'entendre en écho à un autre, qui n'est pas identique : « appartenance au groupe »-« émancipation par rapport au groupe ».

Les possibles et les écueils

On a appris que des choses étaient possibles, dans la construction d'un « en commun ».

La meilleure preuve, c'est qu'elles ont été réalisées, et on se contentera d'en donner deux exemples :

Avec les jeunes : construire un « en commun » passe (entre autres) par le travail sur la règle, que certains préfèrent appeler « la loi » pour rappeler qu'on s'adosse à la loi symbolique. Dans plusieurs établissements scolaires ou structures de prise en charge des jeunes, est accompli, avec les élèves ou les jeunes, tout un travail sur la règle qui va avoir « force de loi » pour chacun des membres du collectif : son élaboration dans le débat voire la confrontation, son appropriation, le contrôle de son respect, le choix de s'y soumettre individuellement (plutôt que d'y « être soumis »).

Entre professionnels : l'existence d'un objet commun fourni par la position institutionnelle, « prendre en charge les jeunes en rupture », s'enrichit de la construction d'une culture commune ; mais celle-ci se construit peu à peu, elle ne peut guère précéder le « faire » en commun ; c'est dans le « faire », dans l'affrontement en commun aux aspérités du réel qu'elle s'élabore ; la formation peut y contribuer (rôle du C4R) mais ça commence sans doute par le « faire ». La recherche d'un « en commun » dans la prise en charge de ces jeunes contribue du reste à faire bouger les professionnalités.

Des mises en œuvre déjà existantes

Ici ou là, mais pas systématiquement, et qu'on peut voir comme conditions nécessaires à la construction d'un « en commun ». (Et qui ne demandent pas de bouleverser l'organisation)

En matière pédagogique (pas uniquement scolaire) :

Encouragement des jeunes à la coopération, délégation de responsabilités à chacun(e) dans le groupe, qui le (la) dote d'une autorité de fonction qui le (la) rend compétent(e), construit le groupe et construit l'appartenance.

Différencier les attentes en matière de travail en fonction de là où le jeune en est

Une pédagogie explicite (« visible », dirait Bernstein), qui exprime clairement les attentes et les voies pour les satisfaire

Evaluation (dans tous les domaines, et pas seulement scolaire), qui soit à la fois bienveillante et encourageante, condition de l'exigence féconde. Entretenir avec les publics un rapport de bienveillance, ou de « bien-traitance ».

Cela pose bien sûr la question du **temps disponible** pour se concerter, se confronter, élaborer un « en commun », dont a déjà été souligné qu'il pouvait être long. Mais en entendant les échanges de ces deux jours, on se dit que consacrer du temps – même non rémunéré - à ces confrontations, c'est une façon de gagner ensuite en efficacité dans ce qu'on attend des collègues ou des jeunes, et gagner aussi en plaisir à travailler ou en intelligence collective ; en quelque sorte, on est payé de retour : on peut remarquer le bonheur professionnel que, en dépit (ou en raison) de leur forte implication personnelle, manifestent les enseignants de structures comme le Micro-Lycée de Vitry, le CLEPT, ou les professionnels de certains dispositifs.

On peut s'appuyer sur ce qui a été voté et décidé pour l'école (socle commun, cycles, place donnée aux délégués lycéens). Les lois de la République, les orientations données par les pouvoirs publics, constituent aussi des ressources pour la construction d'un « en commun », dont elles représentent une partie.

Des écueils

Certains écueils ont été pointés à propos de la construction d'un « en commun », et invitent à la vigilance collective

- Ne pas accorder aux individus, aux personnes, qu'il s'agisse de jeunes ou de professionnels, invités à s'inscrire et vivre dans un collectif, l'attention qu'à un moment ils attendent.
- Que chacun ne se sente pas libre au sein d'un collectif. Passer du « collectif – obstacle » au « collectif – ressource ».
- Rester prisonnier des doxas autour de l'individu et de l'individualisation, qui sont dans l'air du temps, et semblent commodes et rassurantes.
- Ne pas faire vivre la dialectique individu/collectif, ou la faire vivre d'une manière trop uniforme au sein d'une structure (scolaire ou non), sous-estimant ainsi le fait que, parmi des jeunes meurtris par leur expérience scolaire ou social antérieure, certains ont besoin de passer par le collectif pour se sentir pleinement sujets, tandis que d'autres ont besoin de commencer à reprendre leurs marques personnelles avant de se risquer dans la confrontation au sein d'un collectif. C'est d'ailleurs peut-être moins une question de temporalités (d'abord ceci, puis cela) qu'une question d'accent.
- Effet « panoptique » : plus on est dans l'échange et la recherche d'un « en commun », plus on se soumet (ou on est soumis) au regard des autres dans sa pratique personnelle, d'enseignant, de travailleur social, de militant associatif... ou de jeune en rupture qui tente de « raccrocher ».

Des écueils qu'au cours de ces deux jours nous n'avons peut-être pas complètement évités

- Risque que le « en commun » que l'on cherche à penser soit trop « scolaro-centré », y compris quand on prend en charge des jeunes en rupture sur plusieurs plans.
- Quelques absents dans notre réflexion (ou bien peu présents)

- Les parents : quelle invitation à s'inscrire dans la recherche d'un « en commun », c'est-à-dire dans un débat, une confrontation, un échange, sur l'éducation des jeunes ?
- Les professionnels non scolaires
- Les pouvoirs locaux, leurs élus et leurs professionnels ont été peu présents, physiquement dans le colloque, mais également dans les réflexions.

D'où intérêt à apprendre à les rendre parties prenantes de cet « en commun » que l'on cherche à promouvoir.

- Risque de penser un « en commun » trop localisé, trop exclusivement ancré dans un territoire : s'il est important qu'il le soit, il est problématique de constater qu'il pourrait le demeurer.
- Une chose enfin est un peu intrigante : quand on parle d'« individualisation », arrive très vite dans la discussion et dans la détermination des voies et moyens l'idée du recours à l'informatique (comme moyen de permettre à chacun d'aller à son rythme, pour des travaux adaptés, etc.), - recours dont on ne discutera pas ici mais dont on peut seulement remarquer qu'il peut être un leurre assez massif quant à l'aide individualisée ainsi apportée à l'élève. Mais, pendant ces deux jours, il n'a pas, ou quasiment pas été question de la manière dont l'outil informatique pourrait être mobilisé ; en parlant de « en commun », tout semble s'être passé comme si cet outil d'aujourd'hui disparaissait du paysage éducatif.

Pour finir

Le chantier a été seulement ouvert, mais, je crois, bien ouvert, et nous disposons, me semble-t-il, de ressources que nous n'avions pas identifiées avant d'entrer en colloque. Il s'agit à présent d'aller plus loin.

Sur quoi peut-on s'appuyer ?

- Le souci des professionnels de bien faire. C'est probablement cela qui est le plus répandu, même si l'on ne sait pas toujours comment s'y prendre, avec des jeunes en rupture qui sont aussi des jeunes qui posent des problèmes aux professionnels.
- l'intelligence collective, qui grandit dans la confrontation pour autant que celle-ci soit orientée sur la recherche d'un « en commun ».
- la conviction partagée que, compte tenu des nouvelles conditions de l'éducation aujourd'hui, que ce soit dans les zones urbaines défavorisées ou ailleurs, il y a lieu de faire autrement et de chercher ensemble pour s'en sortir et permettre aux jeunes de s'en sortir.

Rôle du C4R

- Fournir des ressources, qui permettent de remplir ce qui une condition du « en commun » : que ceux qui ont la responsabilité d'éduquer, de former, sachent pourquoi ils agissent, avec tel outil, et dans quel but ».
- Formation d'équipes, dans les établissements (scolaires ou non), mais aussi inter-partenariales, pour apprendre à penser et à construire en commun. Les propositions de formation du C4R pourront se nourrir des travaux de ces deux journées que nous venons de passer ensemble.